



Séance du conseil municipal du 28 mai 2021

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le jeudi 20 mai 2021, s'est réuni à la salle multi-activités sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à dix-neuf heures.

Présents :

M. MORIN Jean Claude, COSTENTIN Loïc, RIVIER Alexis, Mmes ROUSSEAU Josette, HAZERA Rajaa,
Mmes BIENAIME Joëlle, DELAS Patricia, DUFIET Francette, MAGNAUDET Chantal,
SEYMOUR Evelyne,

MM. DERNONCOURT Arnaud, ROUSSEAU Patrick, SANCHEZ Alejandro, VERGNAUD Laurent

Absent excusé :

MM. DÉGUDE Pascal

Secrétaire de séance : M. RIVIER Alexis

Approbation des Procès-verbaux des 5 et 19 mars et 9 avril 2021

Dossier Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)

Détermination des dépenses qui seront présentées au titre de la subvention FDAEC (montant attribué à notre commune = 21 004 €)

Mise à jour du tableau de classement des voies communales

Approbation du nouveau tableau de classement des voies communales ; classement de 2 nouvelles voies à caractère de rue (impasse du stade et allée du parc) ; longueur de la voirie communale fixée à 13 274 mètres.

Éclairage public – Renouvellement éclairage en Leds-V2

Approbation du chiffrage des travaux d'éclairage public (renouvellement complet de l'éclairage public en leds-v2) : 46 792,60 € HT + 5 147,19 € HT (maîtrise d'œuvre et CHS).

Demande d'une avance remboursable à taux zéro, sur une durée de 10 ans auprès du SDEEG.

Réhabilitation du bâtiment de la boulangerie – Missions Contrôle technique et Coordination

SPS

Validation de la proposition de la société ANCO ATLANTIQUE pour la mission de contrôle technique (4 900 € HT) et la mission de coordination SPS niveau 2 (2 490 € HT) dans la cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment de la boulangerie.

Contentieux devant le Tribunal Administratif

Autorisation donnée au maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif dans la requête n° 2101626-2 présentée par Mme GRANGETTE-FRANCOIS Emilie.

Désignation de Me BIAIS pour défendre les intérêts de la commune.

Questions diverses

- Réouverture salle des fêtes

Réouverture de la salle des fêtes du 9 juillet au 29 août, sous réserve que les utilisateurs les réglemmentations sanitaires en vigueur et à les faire respecter aux participants.

La salle servant actuellement de lieu de garderie extra-scolaire, la réouverture à compter du mois de septembre est subordonnée au protocole sanitaire fixé par l'Education Nationale à la rentrée scolaire.

- Permanences sacs poubelle

Permanences pour la remise des sacs poubelle, à l'atelier municipal :

Vendredi 18 juin, de 17h00 à 19h00

Samedi 19 juin, de 10h00 à 12h00,

Vendredi 25 juin, de 17h00 à 19h00

Samedi 26 juin, de 10h00 à 12h00,

- Gens du voyage

Caravanes installées sans l'accord du maire. En l'absence de structures pour les accueillir, il est difficile de les refuser. Négociation pour un départ à compter du week-end du 30 mai.

Fait à Coimères, le 1^{er} juin 2021